



Fiche descriptive et proposition(s) d'aménagement(s)

No	Version	Coûts	Priorité
B04	Etabli le: mai 2000 Modifié le:	par: MB par: 	

Passage sous-voie de la rue des Cygnes entre le Carrefour des Cygnes et le Quai de la Thielle

Description(s)

La plupart des axes nord-sud et passant perpendiculairement sous la voie CFF Lausanne-Neuchâtel représentent des dangers importants pour les cyclistes, en particulier par temps de pluie et en hiver. Il s'agit de: rue William Barbey, rue des Cygnes, quai de l'Ancienne Douane, rue de l'Ancien Stand et rue de l'Industrie. Elle connaissent des parcours avec des déclivités où il peut apparaître du gel, avec des resserrements lors des passages sous-voies ou encore être sinueuse, sans visibilité, comme la rue des Cygnes.

Des passages sécurisés sont importants pour le trafic cycliste menant au centre et aux écoles à partir de la zone résidentiel Nord-ouest et, depuis la partie la plus habitée de la ville, vers la zone sportive et de détente aux abords du lac.

Le passage sous-voie de la rue des Cygnes est une voie à sens unique sud-nord où les voitures roulent souvent à vive allure sans grande visibilité, cette rue sinueuse se resserrant dangereusement sous le passage CFF. Elle représente un danger pour les cyclistes.

Proposition(s)

Cette rue n'est pas indispensable aux automobilistes puisque le quai de l'Ancienne Douane et la rue William Barbey permettent de rejoindre les sites auxquelles la rue des Cygnes donne accès.

- Réserver la rue des Cygnes aux deux-roues dans les deux sens. Avec une sortie aménagée pour les cyclistes sur le Quai de la Thielle, cette rue pourrait permettre à de nombreux cyclistes d'obtenir un accès au Centre comme aux écoles de manière sécurisée et permettre de devenir un passage privilégié du Centre vers le lac.

- Le passage vers le centre par le quai de la Thielle peut s'aménager par un passage possible par la ruelle Vauthier (photo 5) ou le Parking Vauthier (photo 4) (actuellement tous deux en sens interdit) pour rejoindre la rue de Neuchâtel qui est à sens unique vers le Centre par la Place Bel-Air. Ces passages nécessiteraient alors une voie cycliste à contresens des automobiles ou, de préférence, une mise en sens unique de la ruelle Vauthier dans le sens inverse qu'actuellement.

Une autre possibilité serait d'aménager une piste cyclable à double sens sur l'esplanade du Quai de la Thielle (photo 2 et 3), par élargissement du chemin piétonnier, afin de rejoindre la place Bel-Air (le problème de l'insertion dans la circulation à cet endroit serait pourtant encore à étudier).

Cet aménagement faciliterait et favoriserait l'accès aux commerces (Migros, Coop, Denner...) pour les cyclistes provenant de tout le quartier des Cygnes. Le trajet actuel consiste à passer par la rue W.-Barbey et l'av. de Grandson, deux rue très peu conviviales pour les cyclistes.

Ville d'Yverdon-les-Bains

Commission "2 roues"



Fiche descriptive et proposition(s) d'aménagement(s)

Coûts / contraintes

- Coût faible à moyen en fonction des aménagements du Quai de la Thielle;
- Perte d'une facilité pour les automobiles (rue des Cygnes).
- Parking Vauthier et Ruelle Vauthier en propriété privée ?

Priorité / urgence

- Axe important et craint par de nombreux élèves et cyclistes adultes
- Urgence à trouver des solutions appropriées (voir aussi fiche B5 et B8).
- Cette réflexion est à mener en coordination avec le nouveau pont de Gleyre

Illustrations

Photo 1: Sous-voie de la rue des Cygnes



Photo 2: Quai de la Thielle direction Bel-Air



Ville d'Yverdon-les-Bains

Commission "2 roues"



Fiche descriptive et proposition(s) d'aménagement(s)

Photo 3: Quai de la Thielle depuis Bel-Air



Photo 4: Sortie Parking Vauthier depuis Quai de la Thielle



Photo 5: Sortie Ruelle Vauthier



Ville d'Yverdon-les-Bains

Commission "2 roues"



Fiche descriptive et proposition(s) d'aménagement(s)

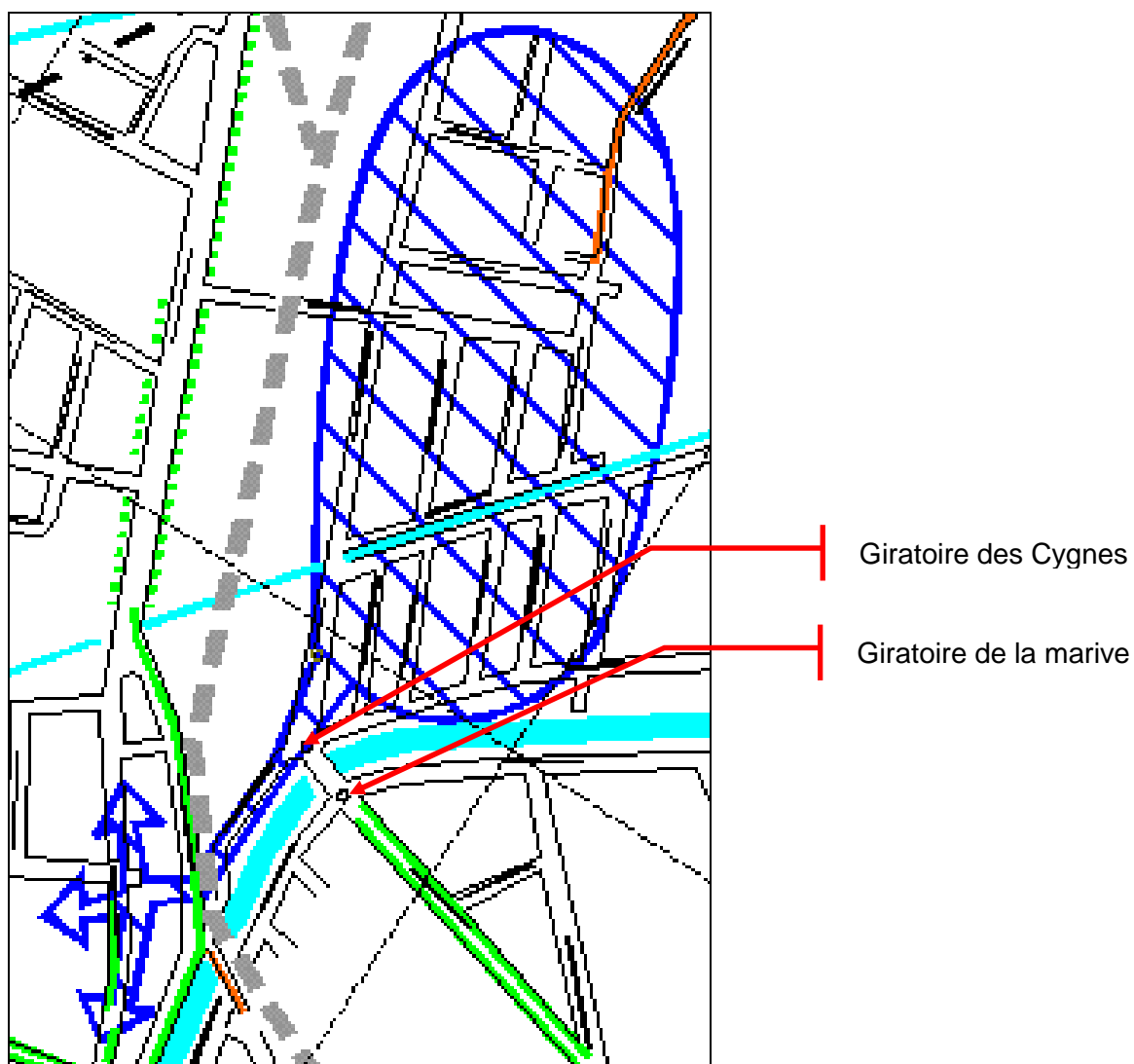


Illustration du "réservoir" de cyclistes susceptibles d'emprunter cet accès aux commerces de la zone Migros-Coop.